



Placement abusif d'enfants

Par ?, le **01/02/2022** à **22:41**

Bonjour,

J'ai fais l'erreur de présenter mes 2 enfants, dont 1 était encore positif, devant la juge pour l'arrêt du suivi de l'éducatrice et il en résulte qu'elle demande le placement des enfants car, selon les dires de mon avocate, je ne l'ai pas respectée et du coup s'en prend aux enfants qui ne méritent pas ça, il n'y a rien dans mon dossier de répréhensible, c'est vraiment antiprofessionnel. De plus aucun des 2 parents n'était présent, c'est ma mère qui les a emmenés car je viens d'avoir un bébé et je l'allait, le père était malade, et ça aussi elle n'a pas apprécié d'où son verdict inadmissible, se venger sur des enfants. Qu'en pensez vous ?

Merci.

Par **jodelariege**, le **01/02/2022** à **22:52**

bonsoir

vous etes sur un forum de conseils juridiques et il est difficile de penser quelque chose face à une situation que nous ne connaissons pas ni ne maitrisons

si vous n'etes pas d'accord avec la décision du juge vous pouvez faire appel de ce jugement avec l'aide d'un avocat

cependant l'avocat ne fera pas de miracle : il faudra que les éléments de danger évoqués par le juge des enfants et qui ont motivé le placement n'existent plus

Par **youris**, le **02/02/2022** à **08:59**

bonjour,

vous devez poser la question à votre avocat qui connait le dossier.

salutations

Par **fabrice58**, le **02/02/2022** à **12:07**

Bonjour,

l' 1 était encore positif à quoi ?

Merci.

Par **?**, le **02/02/2022** à **23:46**

Fabrice58.

Covid